



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 12 août 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Élection municipale partielle complémentaire pour la commune de Saint-Jory-Las-Bloux

Une élection municipale partielle complémentaire est organisée le dimanche 4 septembre 2022 (date du 1er tour) et le dimanche 11 septembre 2022 (date du 2nd tour si nécessaire) pour élire un nouveau conseiller municipal afin que le conseil municipal soit au complet pour procéder à l'élection d'un nouveau maire.

Le mode de scrutin des conseillers municipaux est celui des communes de moins de 1 000 habitants, soit au scrutin majoritaire.

Les candidats devront déposer leur candidature ainsi que les documents justifiant leur éligibilité, à la

Sous-Préfecture de NONTRON.
12 bis Bld Gambetta – 24300 NONTRON

- le vendredi 12 août 2022 de 14h00 à 17h00,
- du mardi 16 août au mercredi 17 août 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- et le jeudi 18 août 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les modalités de dépôt sont rappelées dans l'arrêté portant convocation des électeurs mis en ligne sur le site internet de la préfecture de la Dordogne.

Les candidats peuvent télécharger le formulaire et la documentation par le lien suivant :
<https://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Municipales-2020/Vous-etes-candidat/Candidats-commune-de-moins-de-1000-habitants/documents-1000-hab>

